

BORDEREAU DE SOUMISSION SYSTEME ANTI-EBLOUISSANT

_____ mL **SYSTEME ANTI-EBLOUISSANT**

Certifiée selon norme européenne EN 12676

Composée des éléments suivants:

1) Pales

Fabriqué en polyéthylène de haute compactée (HDPE), résistant aux fractures, couleur UV-stabilisé, résistant aux intempéries, chants arrondis

Couleur verts, similaire à RAL 6011.

Les pales sont équipées de rainures, pour obtenir stabilité supplémentaire

Largeur: 220 mm

Hauteur: 1200 mm or 900 mm or 600 mm

Distance entre les pales : 660 mm (suivant la norme EN 12676)

2) Tube:

Tube acier en carré, parts métalliques galvanise à chaud, avec 6 teneurs de pale soudés.

Dimension des tubes:

3.960 x 40 x 40 x 2 mm (pour pales 600 mm ou 900 mm)

3.960 x 45 x 45 x 2 mm (pour pales 1200 mm)

3) Dispositif de fixation

Dispositif en acier, galvanise à chaud

Pour fixation du tube sur les poteaux de glissières ou sur des murs en béton New Jersey

**Systeme complet testé et certifié selon la norme Européenne EN 12676.
Certificat et rapport d'essai à soumettre.**